



## Inscription club de sport

Par **skippi76**, le **18/08/2014** à **09:46**

Bonjour,

Je souhaite m'inscrire à un club de hockey sur glace. Le club propose une formule unique pour s'inscrire : il faut acheter un pack comprenant la licence, la cotisation, 2 abonnements pour voir la nouvelle équipe première (en D3) et un survêtement. Je n'ai clairement pas envie de prendre 2 abonnements et un survêt. Est-ce légal ? N'est-il pas de la vente forcée ? Quel recours puis je entreprendre ?

Pour résumer l'inscription est déjà chère (environ 400 €) et je n'ai pas envie de rajouter 80 € pour des abonnements que je ne vais pas utiliser.

[fluo]**Merci.**[/fluo] (obligatoire si on veut des réponses)

Par **moisse**, le **20/08/2014** à **09:21**

Bonjour,

La vente forcée concerne les actes de commerce et les commerçants.

Ce n'est pas le cas ici.